

Séance ordinaire du 24 octobre 2022

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-quatrième jour du mois d'octobre deux mille vingt-deux à dix-sept heures trente-trois, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Andrée Kronström.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général par intérim, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2022-07-36

Félicitations à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et députée des Chutes-de-la-Chaudière, l'honorable madame Martine Biron, au ministre de l'Éducation et Responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et député de Lévis, l'honorable monsieur Bernard Drainville et à la députée de Bellechasse, madame Stéphanie Lachance et remerciements au gouvernement de l'honorable premier ministre, monsieur François Legault

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et députée des Chutes-de-la-Chaudière, l'honorable madame Martine Biron, le ministre de l'Éducation et Responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et député de Lévis, l'honorable monsieur Bernard Drainville et la députée de Bellechasse, madame Stéphanie Lachance, pour leur élection et nomination, de même que de remercier le gouvernement de l'honorable premier ministre, monsieur François Legault, pour son soutien offert à la Ville dans la réalisation de sa mission et de ses projets, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-37

Félicitations à madame Andrée Kronström

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter et de remercier le membre du conseil de la Ville, madame Andrée Kronström pour l'excellence de son travail au service de la communauté lévisienne, de même que de souligner sa contribution exceptionnelle dans ses mandats relatifs au milieu culturel et à la sécurité routière sur notre territoire,

source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-38

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 octobre 2022, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Comité exécutif

Abrogation de la résolution CV-2022-06-64 « Condoléances aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier » »

« Greffe

Dépôt du certificat d'enregistrement relatif au RV-2022-21-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement »

« Conseil

Lettre de démission du membre du conseil de la Ville Andrée Kronström »

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-39

Période de questions

Environ neuf personnes assistent à la séance. Une personne pose une question et émet un commentaire. Une question transmise par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville a été lue par la greffière et le maire répond à la question.

CV-2022-07-40

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2022

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 11 octobre 2022, tel qu'il est modifié à la résolution CV-2022-07-08 « Période de questions » par le remplacement, à l'alinéa, des mots « boulevard Guillaume-Couture » des mots « route Marie-Victorin ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-41

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 4, 11 et 12 octobre 2022

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 4, 11 et 12 octobre 2022 est déposé.

CV-2022-07-42

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-52 ;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier, conseiller municipal à la Ville, pendant 15 ans et dont la carrière en ressources humaines a marqué le développement de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

La Ville tient à souligner l'implication de ce grand lévisien au sein de sa communauté.

Il a consacré sa carrière à assurer le bien-être de la population au sein de nombreux organismes du milieu, tout en accordant une attention particulière aux personnes dans le besoin.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-43

Modification de la résolution CV-2022-06-69 « Période de questions »

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-53 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De modifier la résolution CV-2022-06-69 « Période de questions » par le remplacement du numéro « CV-2022-06-69 » par le numéro « CV-2022-06-69-1 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-44

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par le Service d'entraide de Saint-Romuald auprès de la Commission municipale du Québec

[Document d'aide à la décision DAJSC-2022-011](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-28 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

De donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par le Service d'entraide de Saint-Romuald (CMQ-59433-003), concernant son immeuble situé au 285, rue de Saint-Romuald, Lévis (Québec) G6W 3H6, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-45

Politique relative au déneigement et aux bonnes pratiques hivernales et abrogation de la résolution CV-2016-20-93 « Mise à jour des plans de déneigement des trottoirs et de transport de la neige pour périodes hivernales 2015-2016 et 2016-2017 »

[Document d'aide à la décision DEI-VD-2022-002-R-1](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-34 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter la *Politique relative au déneigement et aux bonnes pratiques hivernales*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEI-VD-2022-002-R-1.

D'abroger en conséquence la résolution CV-2016-20-93 « Mise à jour des plans de déneigement des trottoirs et de transport de la neige pour périodes hivernales 2015-2016 et 2016-2017 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-46

Convention d'aide financière du volet 3 de l'entente de partenariat régional en tourisme pour l'édition 2022 de l'événement *Surface*

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2022-013](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-03 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De conclure la convention d'aide financière du volet 3 de l'entente de partenariat régional en tourisme pour l'édition 2022 de l'événement *Surface*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2022-013, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-47

Demande de crédits additionnels pour le service d'intégration du programme de camp de jour et convention d'aide financière 2022-2023 à intervenir avec L'association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-031](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-05 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'accorder des crédits additionnels au montant maximum de 15 000 \$, provenant du *Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées*, pour le soutien financier au service d'intégration du programme de camp de jour, tel qu'il est précisé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2022-031.

De conclure la convention d'aide financière 2022-2023 à intervenir avec L'association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-48

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'installation d'une antenne cellulaire et ses équipements connexes, d'un chemin d'accès et d'une ligne électrique sur une partie du lot 2 602 332 du cadastre du Québec (avenue Saint-Augustin, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-070](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-09 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit la construction, l'exploitation et l'entretien d'une tour de télécommunication autoportante et de ses équipements connexes, ainsi que d'un chemin d'accès et une ligne électrique sur une partie du lot 2 602 332 du cadastre du Québec (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-49

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'installation d'une antenne cellulaire et ses équipements connexes, d'un chemin d'accès et d'une ligne électrique sur une partie du lot 1 965 048 du cadastre du Québec (chemin Filteau, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-078](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-10 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit la construction, l'exploitation et l'entretien d'une tour de télécommunication autoportante et de ses équipements connexes ainsi que d'un chemin d'accès et d'une ligne électrique sur une partie du lot 1 965 048 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-50

Entente pour l'octroi d'une aide financière pour la réalisation et la mise en valeur de la trame verte et bleue métropolitaine dans le cadre du projet de mise en valeur de la rivière Chaudière à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-098](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-13 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De conclure l'entente pour l'octroi d'une aide financière pour la réalisation et la mise en valeur de la trame verte et bleue métropolitaine dans le cadre du projet de mise en valeur de la rivière Chaudière à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-098, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-51

Modification de la résolution CV-2019-03-41 « Cession du lot 5 955 618 du cadastre du Québec à Immeubles C.D.P. Lévis inc. dans le cadre du programme AccèsLogis (41 rue Saint-Joseph, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-029](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-17 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De modifier la résolution CV-2019-03-41 « Cession du lot 5 955 618 du cadastre du Québec à Immeubles C.D.P. Lévis inc. dans le cadre du programme AccèsLogis (41 rue Saint-Joseph, secteur Lévis) », par le remplacement dans le titre et à l'alinéa, du nom « Immeubles C.D.P. Lévis inc. » par le nom « Habitations Huma-Loge, société immobilière solidaire ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-52

Aide financière au Carrefour d'innovation et d'entrepreneuriat de Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2022-116-R-1](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution

CE-2022-10-55 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'accorder une aide financière de 60 000 \$ au Carrefour d'innovation et d'entrepreneuriat de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-53

Attribution du contrat pour la fourniture d'enrobé bitumineux hivernale et printanière

[Document d'aide à la décision APP-2022-190](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-42 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'enrobé bitumineux hivernale et printanière (appel d'offres 2022-50-100), à Asphalte Lagacé ltée, pour une dépense estimée à 363 000 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-54

Attribution du contrat pour le déneigement manuel des escaliers

[Document d'aide à la décision APP-2022-202](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-45 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'attribuer le contrat regroupant les trois lots pour le déneigement manuel des escaliers (appel d'offres 2022-50-101), à Des hommes atouts faire inc., pour une dépense estimée à 208 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-55

Acquisition par expropriation d'une partie du lot 4 242 550 du cadastre du Québec (travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur boulevard Guillaume-Couture, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-027](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-47 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'acquérir par voie d'expropriation à des fins de travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald), incluant des travaux permanents de voirie, d'aqueduc et d'égouts, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de bordures de rue, de trottoirs, d'aménagements paysagers, d'éclairage et de signalisation routière, de déplacement et d'enfouissement d'utilités publiques, une partie du lot 4 242 550 du cadastre du Québec d'une superficie de 63,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par madame Amélie Côté, arpenteuse-géomètre, sous le numéro 235 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-027, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document requis à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-56

Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 431 779 du cadastre du Québec (travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-029](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-48 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'acquérir par voie d'expropriation à des fins de travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture (secteur Lévis), incluant des travaux permanents de voirie, d'aqueduc et d'égouts, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de bordures de rue, de trottoirs, d'aménagements paysagers, d'éclairage et de signalisation routière, de déplacement et d'enfouissement d'utilités publiques, une partie du

lot 2 431 779 du cadastre du Québec d'une superficie de 5 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par madame Amélie Côté, arpenteuse-géomètre, sous le numéro 172 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-029, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de ces immeubles et à signer tout document requis à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-57

Confirmation de l'intention de la Ville à collaborer avec le ministère des Transports du Québec concernant la réalisation des travaux conjoints du réaménagement de la route des Rivières (route 116) et de la route Marie-Victorin (route 132), entre le chemin Olivier et le pont d'étagement du Canadien national, et recommandation pour l'accélération de l'échéancier de réalisation des travaux

[Document d'aide à la décision TMD-2022-024](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-54 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

De confirmer l'intention de la Ville à collaborer avec le ministère des Transports du Québec, concernant les travaux conjoints du réaménagement de la route des Rivières (route 116) et de la route Marie-Victorin (route 132), entre le chemin Olivier et le pont d'étagement du Canadien national, et de recommander d'accélérer l'échéancier de réalisation des travaux de transformation de ces routes en boulevard urbain.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-58

Avis de motion du Règlement RV-2022-22-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone I1224 à même une partie de la zone L1321 et agrandir la zone L1321 à même une partie de la zone I1222, secteur Saint-Romuald) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-101](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2022-22-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-101.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone I1224 à même une partie de la zone L1321 et d'agrandir la zone L1321 à même une partie de la zone I1222.

CV-2022-07-59

Avis de motion du Règlement RV-2022-22-54 modifiant le Règlement RV-2002-00-25 sur le traitement des membres du Conseil (modification de la clause d'indexation de la rémunération), présentation du projet de règlement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2022-054-R-2](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2022-22-54 modifiant le Règlement RV-2002-00-25 sur le traitement des membres du Conseil et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2022-054-R-2.

Ce règlement a pour objet de remplacer l'article 6 relatif à l'indexation de la rémunération des membres du conseil de la Ville afin d'établir le taux d'augmentation annuelle de cette rémunération selon le taux établi au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis*, et de prévoir qu'à l'expiration de ce protocole, le taux d'augmentation établi pour la dernière année demeure en vigueur jusqu'à ce que ce protocole soit remplacé ou amendé, et le nouveau taux d'augmentation est applicable à compter de la date de son adoption, sans effet rétroactif.

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin présente le Projet de règlement RV-2022-22-54 modifiant le Règlement RV-2002-00-25 sur le traitement des membres du Conseil, comme suit :

Présentation du Projet de règlement RV-2022-22-54 :

- Le Projet de règlement RV-2022-22-54 modifiant le Règlement RV-2002-00-25 sur le traitement des membres du Conseil, propose le remplacement de l'article 6 relatif à l'indexation de la rémunération des membres du conseil de la Ville, afin d'établir le taux d'augmentation annuelle de cette rémunération selon le taux établi au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis*, et de prévoir qu'à l'expiration de ce protocole, le taux d'augmentation établi pour la dernière année demeure en vigueur jusqu'à ce que ce protocole soit remplacé ou amendé, et le nouveau taux d'augmentation est applicable à compter de la date de son adoption, sans effet rétroactif.
- Plus précisément, la rémunération prévue au Règlement RV-2002-00-25 est indexée pour chaque exercice financier, conformément à l'article 5 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*. L'indexation consiste à augmenter le montant applicable pour l'exercice financier précédent d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation, qui est établi selon le taux établi au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis*, comme proposé par le projet de règlement, et ce, afin de remplacer le taux d'indexation qui était prévu dans le règlement en fonction de l'*Indice des prix à la consommation pour le Canada*, établi par Statistique Canada.

CV-2022-07-60

Avis de motion du Règlement RV-2022-22-55 sur le remplacement des branchements privés d'eau potable en plomb et sur le programme de subventions s'y rattachant et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-RPI-2022-010-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2022-22-55 sur le remplacement des branchements privés d'eau potable en plomb et sur le programme de subventions s'y rattachant et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-RPI-2022-010-R-1.

Ce règlement a pour objet le remplacement des branchements privés en plomb sur l'ensemble du territoire de la ville, en prévoyant une interdiction pour un bâtiment d'être desservi par un branchement privé en plomb, une campagne d'identification des branchements privés en plomb, un programme de subvention et des pouvoirs d'inspection.

CV-2022-07-61

Avis de motion du Règlement RV-2022-22-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone d'habitation H0801 à même une partie de la zone d'habitation H0803, rue Corot, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-115](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Bonin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2022-22-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-115.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone d'habitation H0801 à même la zone H0803.

CV-2022-07-62

Adoption du Projet de règlement RV-2022-22-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone I1224 à même une partie de la zone L1321 et agrandir la zone L1321 à même une partie de la zone I1222, secteur Saint-Romuald) et assemblée publique de consultation accompagnée d'une consultation écrite
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-101](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-14 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2022-22-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-101.

De décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite sous la responsabilité de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de l'assemblée publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-63

Adoption du Projet de règlement RV-2022-22-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone d'habitation H0801 à même une partie de la zone d'habitation H0803, rue Corot, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et assemblée publique de consultation accompagnée d'une consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-115](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-36 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'adopter le Projet de règlement RV-2022-22-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-115.

De décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite sous la responsabilité de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de l'assemblée publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-64

Adoption du Second projet de règlement RV-2022-22-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C2950 à même une partie des zones M2696 et H2698, boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-092](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-12 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter le Second projet de règlement RV-2022-22-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-05-60.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-65

Adoption du Second projet de règlement RV-2022-22-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone d'habitation H2787 à même toute la zone d'habitation H2789, rue Abelcourt, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-121](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-16 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2022-22-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-06-21.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-66

Adoption du Second projet de règlement RV-2022-22-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages H10 habitation multifamiliale isolée de 36 logements et plus et augmentation du nombre d'étages autorisé dans la zone M1307)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-122](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-37 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2022-22-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-04-65.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-67

Adoption du Second projet de règlement RV-2022-22-40 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait de certaines normes ainsi que le retrait de l'usage cimenterie (I407) dans les zones industrielles I0432, I0436, I0438 et I0439, chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-123](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-38 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

D'adopter le Second projet de règlement RV-2022-22-40 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-123, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-06-20.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-68

Adoption du Règlement RV-2022-22-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages P1 service communautaire de proximité, dans la zone M2077, boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-091](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2022-22-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'ajouter le groupe d'usages P1 service communautaire de proximité dans la zone M2077, ainsi que les spécifications afférentes ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-11 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2022-22-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-05-63.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-69

Adoption du Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement

[Document d'aide à la décision TMD-2022-017-R-2](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur tout le territoire de la ville ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution

CE-2022-09-71 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-70

Adoption du Règlement RV-2022-22-51 sur la circulation des camions et des véhicules outils

[Document d'aide à la décision TMD-2022-017-R-2](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2022-22-51 sur la circulation des camions et des véhicules outils a pour objet de régir la circulation des camions et des véhicules-outils sur tout le territoire de la ville ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-09-71 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2022-22-51 sur la circulation des camions et des véhicules outils.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-71

Adoption du Règlement RV-2022-22-52 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du Comité des services de proximité

[Document d'aide à la décision BPEC-2022-005-R-1](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2022-22-52 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du Comité des services de proximité a pour objet de créer une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation des projets reliés au mandat du Comité des services de proximité, notamment l'analyse de requêtes citoyennes, la consultation en lien avec les besoins et opinions de la population, l'innovation dans le domaine municipal, l'amélioration des processus de soutien aux élus et du suivi des requêtes citoyennes, d'un montant maximal de 10 000 000 \$, d'une durée indéterminée, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, financée par l'appropriation des deniers nécessaires à la constitution de cette réserve à même le fonds général de la Ville ou par l'affectation de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, ainsi que de prévoir qu'à la fin de

cette réserve, l'excédent des revenus sur les dépenses, le cas échéant, soit versé au fonds général de la Ville ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-09-72 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2022-22-52 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du Comité des services de proximité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-72

Abrogation de la résolution CV-2022-06-64 « Condoléances aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier »

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-10-52 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'abroger en conséquence la résolution CV-2022-06-64 « Condoléances aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-73

Dépôt du certificat d'enregistrement relatif au RV-2022-21-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

Le certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2022-21-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement est déposé, à titre d'information.

CV-2022-07-74

Lettre de démission du membre du conseil de la Ville Andrée Kronström

La greffière dépose la lettre de démission du membre du conseil de la Ville Andrée Kronström, transmise le 24 octobre 2022, qui sera effective à compter du 30 octobre 2022.

CV-2022-07-75

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2022-07-76

Félicitations au Club du nouvel âge de Saint-Nicolas

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Club du nouvel âge de Saint-Nicolas pour leur 50^e anniversaire de fondation, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-77

Félicitations au Club de ringuette Les colibris de Lévis

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Club de ringuette Les colibris de Lévis pour leur 40^e anniversaire de fondation, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-78

Félicitations à l'équipe du Club de curling Etchemin

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter l'équipe du Club de curling Etchemin pour avoir remporté la médaille d'or au *Championnat du monde mixte 2022* qui a eu lieu du 15 au 22 octobre 2022, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-79

Félicitations au personnel de la Ville ayant 25 ans de service et aux retraitées et retraités

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel de la Ville ayant 25 ans de service et les retraitées et retraités pour l'excellence de leur travail, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-80

Félicitations au Comptoir le grenier

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Comptoir le grenier pour avoir remporté le prix *Excellence* lors du *Gala l'Excellence du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-81

Félicitations au Club de l'amitié de Charny

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Club de l'amitié de Charny pour leur 50^e anniversaire de fondation, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-07-82

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 18 heures 35, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
